

Cathy Cau (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Yvon Le Goffic (UNIRetraités CFE-CGC, 42 avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 22 rue de la Malmaison 93 170 Bagnolet)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Aux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nos neuf organisations nationales représentant les retraités alertent depuis plusieurs années la représentation nationale sur la détérioration continue de la situation financière, sanitaire et sociale des 18 millions de retraités que compte ce pays.

Sur le plan sanitaire, la Covid 19 a lourdement frappé les personnes âgées qui se sont vu interdire les urgences et confiner chez elles ou dans leurs établissements de retraite. La situation catastrophique des hôpitaux du pays complique encore leur accès aux soins et à la santé.

Nos organisations ont suivi l'élaboration du Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale 2024 et au final ont vu l'utilisation par la Première ministre en exercice de l'utilisation de l'article 49-3 tant sur le PLF que le PLFSS qui font que ces budgets sont considérés comme adoptés bien que non votés. Cette pratique nous interroge sur la solidité de la démocratie quand, sur des actes aussi essentiels, les élus de la Nation ne sont pas consultés.

La préparation du prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 (PLFSS) est source de toutes les inquiétudes compte tenu des manques de personnels de santé, de lits, de crédits.

La fin annoncée du numérus clausus n'a pas entraîné d'amélioration dans la situation des établissements. À Nantes, et dans bien d'autres établissements, services d'urgence, etc. ce sont des patients qui décèdent faute de moyens. On ferme des maisons de retraite et des EHPAD, par souci d'économie.

Aujourd'hui, les questions d'accès aux soins font partie des premières préoccupations de la population et notamment des retraités. Dans ce cadre, nos neuf organisations ont décidé de lancer une grande campagne de dénonciation et de mobilisation autour de cette question : difficultés pratiques, géographiques et financières pour accéder aux services de soin et de santé. Initiative qui s'inscrit dans la durée. La situation du secteur de l'autonomie, faute de loi de programmation, est catastrophique.

Nous sommes inquiets du fréquent oubli des personnes qui sont ou qui vont être à la retraite lors de la mise en place des complémentaires santé, alors que les dépenses de santé sont plus importantes pour les personnes âgées. Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner du fait de l'insuffisance de la prise en charge par l'assurance maladie, ne cessent d'augmenter, surtout pour les personnes à la retraite.

Un questionnaire sur la santé, envoyé aux équipes locales en juin, recense les dysfonctionnements, les besoins et aussi les mobilisations dans les départements, celles qui ont eu lieu et celles qui se poursuivent.

La santé coûte cher : les renoncements à se soigner ne cessent d'augmenter. Les mobilisations pour l'accès aux soins sont étroitement liées à la question du pouvoir d'achat et celui des retraité.es continue de baisser. Des déclarations avancent la nécessité de mesures relatives aux retraites et d'une année blanche en matière d'indexation. Quelle va être la proposition du PLFSS 2025 en matière de revalorisation des pensions ?

Et, d'une façon générale, nous avons le sentiment d'une forme de mépris à l'égard des anciens et de leur situation alors qu'ils occupent une place importante dans la vie politique, sociale et culturelle, qu'ils viennent souvent en aide à leurs enfants et petits-enfants et qu'ils représentent l'appoint indispensable, par leur bénévolat, de toutes les structures associatives et des instances démocratiques (maires, conseillers territoriaux, ...).

Nos neuf organisations ont décidé une campagne nationale d'information et de contact avec les élus et dans cette optique, souhaiteraient rencontrer la représentation de votre groupe parlementaire afin de connaître vos positions sur ces questions.

Nous sollicitons, de votre part, une rencontre dans les meilleurs délais et restons à votre disposition pour tout échange.

En l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président / Madame la Présidente, l'assurance de nos sincères salutations.

